

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2085 - MARDI 12 AOÛT 2014

Épidémie d'Ébola

La RDC évalue son plan de contingence

Le comité de crise mis en place par le ministère de la Santé a passé en revue le week-end dernier le niveau de mise en œuvre de recommandations contenues dans le plan de contingence qui vise à empêcher l'introduction du virus Ébola en RDC à partir des foyers épidémiques déclarés en Afrique de l'Ouest, notamment en Guinée Conakry, Sierra-Leone, Liberia et Nigeria. Les participants à cette réunion se sont satisfaits de l'exécution des recommandations dudit plan en attendant sa validation mercredi. Ce plan comprend plusieurs axes dans la lutte contre la fièvre Ébola dont la formation des acteurs, la sensibilisation, la prise en charge et l'équipement.

La RDC qui a connu six flambées épidémiques de cette maladie a pris des dispositions utiles pour renforcer la surveillance en capitalisant les structures de lutte existantes au niveau de points d'entrée où s'affaire un personnel formé et expérimenté. [Page 12](#)



Félix Kabange Numbi, ministre de la Santé

JUSTICE

L'Abbé Malumalu auditionné hier à la police judiciaire des parquets



Le président de la Commission électorale nationale indépendante, Apollinaire Malumalu, a été auditionné lundi par l'inspecteur de police judiciaire des parquets suite à la plainte déposée contre lui par l'opposition. Une procédure préjuridictionnelle qui se bute cependant à la qualité de l'intéressé qui, de part ses fonctions, a rang de ministre. D'où la levée des immunités dont il est couvert est requise. À ce sujet, la procédure veut que le parquet écrive à l'Assemblée nationale pour que cette dernière active le mécanisme parlementaire lié à cette requête.

Pour rappel, l'opposition avait annoncé le 25 juin son intention de traduire en justice le président de la Ceni suite à son refus de « reconfigurer » son calendrier électoral partiel publié le 26 mai dernier. Dans sa plainte, elle accuse l'abbé Malumalu « d'atteinte aux droits garantis aux particuliers et violation des lois de la République ». Des infractions punissables au regard du Code pénal congolais et de la loi du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. [Page 13](#)

UDPS

Vive controverse autour de l'état de santé d'Étienne Tshisekedi

Le week-end qui s'est achevé aura été marqué par une information diffusée le 10 août en bande passante sur la Radio télévision nationale congolaise faisant état d'une éventuelle évacuation d'Étienne Tshisekedi à l'étranger à bord d'un avion médicalisé d'une compagnie sud-africaine affrété par le gouvernement. Le démenti n'a pas tardé. Il est venu du porte-parole adjoint de l'UDPS, Augustin Kabuya, qui a qualifié cette information de « propagande de mauvais goût du pouvoir kabiliste ».

Dans son entourage, on ne nie pas que l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 devrait voyager incessamment pour la Belgique en vue de passer des examens médicaux appropriés. Il devrait regagner le pays au bout d'un peu plus d'un mois à compter de la délivrance des autorisations nécessaires attendues de l'Autorité de l'aviation civile. [Page 12](#)

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe, V.Club, Entente Sétif et CS Sfaxien en demi-finales

Exceptionnellement, deux clubs de la RDC disputent les demi-finales de la 19e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Avec chacun dix points grappillés en cinq journées de la phase des poules, le TP Mazembe et l'AS V.Club sont aux premières loges du groupe A,

se qualifiant de facto dans le dernier carré avant même la sixième et dernière journée. Alors que Mazembe s'imposait le dimanche à Lubumbashi devant Al Hilal (trois buts à un), V.Club a pour sa part fait sensation le même jour au Caire en Égypte face à Zamalek du Caire battu à

domicile par un but à zéro. Les adversaires de deux clubs congolais sont aussi connus. Il s'agit du CS Sfaxien de Tunisie et de l'Entente Sportive Sétif d'Algérie, les qualifiés du groupe B aux dépens d'Espérance sportive de Tunis (Tunisie) et d'Al Ahly Benghazi (Libye). [Page 13](#)

CÉLÉBRATION

Les peuples autochtones plaident pour la sauvegarde de leurs intérêts

Organisée par la Dynamique du groupe des peuples autochtones (DGPA) en partenariat avec d'autres réseaux et ONG qui militent en faveur de ces populations, la journée internationale des peuples autochtones a été célébrée le 9 août sous le signe d'un plaidoyer en faveur de la sauvegarde des intérêts légitimes de ces populations. Les populations concernées ont saisi cette opportunité pour rappeler leurs attentes quant au projet de loi portant principes fondamentaux relatifs aux droits des peuples autochtones pygmées de la RDC en instance d'être examiné à l'Assemblée nationale.

La DGPA a plaidé pour la prise des « mesures spéciales » pour la promotion et le respect des droits des populations pygmées souvent victimes des discriminations et stigmatisations qui sont à la base de leur marginalisation sur le plan politique, administratif, économique, social et culturel. [Page 12](#)

ÉDITORIAL

Désenclavement

Il fut une époque, qui n'est pas si lointaine, où la majeure partie du Congo était difficilement accessible. Hormis Brazzaville et Pointe-Noire, que desservait de façon régulière la ligne de Chemin de fer Congo Océan et quelques compagnies aériennes, les chefs-lieux des différents départements vivaient isolés. Les routes étant défoncées, semées d'obstacles et mal entretenues, de longues heures étaient nécessaires pour gagner des villes relativement proches de la capitale telles que Dolisie, Sibiti, Kinkala, Ngo ou Ollombo. Ce qui entravait les échanges à l'intérieur du pays et interdisait de facto l'accès des populations de l'hinterland au développement durable.

Dix années après la mise au point du programme dit « du chemin d'avenir », le changement est spectaculaire. Sur toute l'étendue du territoire ont été construites ou reconstruites des routes carrossables, ont été aménagés des milliers de kilomètres de pistes en latérite, ont été installés des aéroports capables d'accueillir des avions de ligne, ont été mis en place des réseaux qui permettent aux bus et aux camions d'acheminer vers les centres urbains les produits agricoles des zones les plus lointaines. Et même si beaucoup reste à faire pour que s'instaure dans notre pays le système d'échanges qui est le véritable moteur de l'économie moderne, un pas décisif a été fait sur la bonne voie.

Cette réalité bien concrète, les Congolais la constateront une nouvelle fois le 15 août lorsque la fête nationale sera célébrée à Sibiti, cœur de la Lékoumou. Au-delà des cérémonies qui marqueront cet événement, ils verront comment une cité, autrefois enclavée et par conséquent vouée sinon à la misère du moins au sous-développement, se retrouve soudain en liaison directe avec le reste du monde. Comme ce fut le cas à Dolisie, à Ewo, à Owando et autres cités, les Congolais prendront la mesure de la révolution qu'engendre la modernisation des grandes infrastructures et ils en tireront une légitime fierté.

Puissent-ils en tirer aussi cette conclusion de bon sens que le Congo doit préserver, à toutes forces, ce qui permet l'émergence de ce nouvel univers : l'unité, la cohésion sociale, la stabilité institutionnelle, la sécurité individuelle et collective.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les partis du centre demandent une concertation politique

La demande est adressée au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Réunis, le 11 août à Brazzaville, les partis du centre souhaitent la convocation d'une concertation politique pour débattre froidement du changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002.

Les partis et groupements politiques du centre sont conscients que le Congo a toujours su trouver des solutions à ses problèmes politiques sans que la communauté internationale ne vienne à son secours. Dans leurs déclarations, ils ont invité les Congolais à ne pas ouvrir une brèche aux malveillants, téméraires ennemis du dialogue, de la paix et du développement du pays. Le coordonnateur général des partis et groupements politiques du centre, Jean Michel Bokamba Yangouma, a appelé les acteurs politiques et ceux de la société civile à l'apaisement afin que le débat sur le changement de la constitution conserve un conte-

nu réel et politique. « *De même qu'une plante précieuse en quête de croissance exige des conditions spécifiques pour sa bonne germination, de même le développement du Congo exige plus de paix, plus de démocratie participative, plus de développement économique et social, plus de bien-être général, plus de dialogue, plus de transparence et de consensus* », a-t-il déclaré.

Bien avant Jean Michel Bokamba Yangouma, les jeunes et les femmes du centre étaient montés sur la tribune. Les jeunes ont rappelé que les avancées enregistrées par le Congo ne doivent plus être remises en cause par les conflits armés et

autres formes de violence. Ils se sont félicités de la maturité du peuple et des autorités congolaises dans la résolution des différends politiques.

Les femmes du centre ont clairement avoué qu'elles savourent les fruits de la paix qui ne devrait plus être remise en cause par la bêtise humaine. Elles se sont engagées à barrer la voie à tous les intégristes et autres ennemis du dialogue qui veulent exploiter ce débat pour ramener le pays à des crises sociales. Elles ont assuré, en outre, les autorités politiques de compter sur elles pour le triomphe de ce débat, dans la paix et la sérénité.

Roger Ngombé

La Caresco-Pool soutient l'idée de changement

Au cours d'un point de presse tenu le 11 août à Brazzaville, la Coordination des associations et réseaux de la société civile du Congo (CARESCO), section Pool, s'est dite favorable au changement de la constitution du 20 janvier 2002. Argument avancé : la conservation des acquis de la démocratie en vue du bien-être des générations futures.

Dans une déclaration lue par son président Arnauld Mathat, la Caresco-Pool a appelé les Congolais à faire le choix le plus réfléchi autour de cette question qui cristallise l'attention. « *La constitution n'est pas à confondre avec l'évangile. Elle n'est pas dogmatique ni même*



Arnauld Mathat

immuable », a-t-il déclaré. Étant donné que toute œuvre humaine renferme des imperfections, la constitution mérite des améliorations pour intégrer nos réalités et certaines formes

d'organisations et de fonctionnement de l'État.

Une exigence qui, selon les animateurs de ce groupement d'associations ne profitera pas seulement à un clan, une ethnie, une tribu ou l'actuel chef de l'État comme le croient certains. Ils ont souhaité que chaque Congolais ne verse pas dans des considérations partisans pour privilégier l'intérêt général. « *Enrichir la loi fondamentale actuelle est plus qu'une nécessité* », a-t-il conclu, car « *la grande question aujourd'hui, c'est la recherche d'un nouveau modèle qui conviendrait aux attentes des Congolais dans un contexte de paix durable à sauvegarder.* »

Jean Jacques Koumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

AGRICULTURE

La Coddipa implore l'implication des banques

Les activités agricoles en République du Congo peinent à se développer. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, le président et directeur général de la Congolaise de développement et de distribution des produits agro-alimentaires (Coddipa), Arsène Sita Kinguenga, évoque, entre autres causes, le désintérêt des établissements bancaires à soutenir les activités agricoles au Congo.

Arsène Sita Kinguenga a relevé que le fonds d'appui à coût partagé, mis en place par le gouvernement en collaboration avec la Banque mondiale, est encore loin de satisfaire les hommes d'affaires demandeurs de crédits. « *Les dossiers de demande de crédits que nous avons soumis aux structures bancaires susceptibles de financer notre projet n'ont pas abouti. La Banque de développement des États d'Afrique centrale, par exemple, nous reprochait de ne pas avoir les garanties techniques. Pour combler ce déficit, nous avons signé des accords d'assistance technique avec des experts français en vue d'un transfert de technologie. Malgré cette précaution, les banques ne sont toujours pas prêtes à nous accompagner* », a-t-il expliqué avant d'ajouter : « *La première garantie d'une activité comme la nôtre est la rentabilité. Le reste n'est qu'accessoire. La conception du business plan n'est pas le problème, car il existe des cabinets de conseils qui aident les hommes d'affaires à rédiger les dossiers pour avoir les crédits*

au niveau des banques. »

C'est ainsi que pour conforter ses propres fonds et atteindre les objectifs fixés, la Coddipa compte sur l'aide de ses actionnaires. ceci, pour revoir à la hausse son capital évalué actuellement à 100.000 millions de FCFA.

Outre les problèmes liés aux finances, la Coddipa fait également face aux difficultés d'approvisionnement en matières premières comme le maïs qui intervient à 60% dans la formule de l'aliment de bétails. Le patron de Coddipa a souligné que les accords signés avec les Sud-Africains qui évoluent dans la production du maïs, à Makabana dans le département du Niari, n'ont pas encore donné satisfaction. D'où le changement d'option qui oblige la Coddipa à recourir à une autre source d'approvisionnement. « *D'autres protéines tel le soja qui n'existent pas sur le marché local, nous parvennent de l'étranger* », a-t-il précisé. Cette situation fait que, sur le terrain, la production journalière se situe à 48 tonnes actuellement alors qu'elle pouvait atteindre



150 tonnes au regard de la capacité de l'usine.

À ces obstacles majeurs, s'ajoutent quelques autres facteurs non négligeables à savoir : le coût du transport de ces matières premières des sites de production vers le site de transformation ; la faible capacité d'absorption des produits sur le marché local et le manque d'une main d'œuvre qualifiée.

« *Grâce aux accords signés avec les partenaires français, nos équipes sont maintenant capables de conduire les machines installées dans notre usine de production et même de les entretenir* ».

Créée en 2004, sur les cendres de la Société de fabrication d'aliments de bétails, la Coddipa est le distributeur officiel du nouveau village agricole de Nkouo

et de bien d'autres fermes privées. En dehors de la production d'aliments de bétails et de poussins d'un jour, d'autres modules comme la production de la volaille, l'exploitation agricole, la production de la volaille ainsi que sa distribution, via un abattoir, sont inscrites dans le projet de développement de cette société.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le Centre constructif congolais appelle à un référendum

Dans une déclaration rendue publique le 8 août à Brazzaville, le centre constructif congolais, que dirige Jean Junnel Ontoungou, se dit favorable au changement de la constitution et propose déjà la convocation du référendum.

Au nombre des arguments développés par le centre constructif congolais, on peut retenir le fait que la constitution actuelle est un texte de circonstance, conçu pour régir un État sorti d'une crise sociopolitique profonde. D'où les pouvoirs renforcés dont jouit le chef de l'État. La déclaration lue ce jour-là précise que la constitution du 20 janvier 2002 avait pour priorités : la restauration de la paix, l'unité et la concorde nationales. Elle devrait également garantir la reconstruction du pays par la réhabilitation du tissu socioéconomique qui était déchiré. Cette constitution se devait de créer les conditions favorables à l'affirmation de la démocratie et d'un état de droit au Congo. Le Centre a évoqué la nécessité pour le Congo de s'arrimer aux exigences de la mondialisation qui supposent la réorganisation institutionnelle. L'analyse critique de la Constitution de 2002 a dégagé de nombreuses insuffisances que les membres de Centre ont retenu comme autant d'arguments pour exiger le changement. Ils ont cité par exemple le cloisonnement des pouvoirs consacrés du fait du régime présidentiel qui entrave l'exercice de la bonne gouvernance. Ils ont aussi souligné le manque de disposition qui permet au Parlement d'assurer un

contrôle efficace de l'action gouvernementale. Selon les membres du Centre constructif du Congo, la limitation d'âge pour les candidats à l'élection présidentielle et aux sénatoriales est une mesure discriminatoire à l'endroit de certains citoyens alors que le développement du Congo requiert l'implication de tous sans distinction de sexe, d'âge et d'autres considérations.

En outre, le centre constructif congolais a relevé que dans la constitution du 20 janvier 2002, parmi ses faiblesses, il y a l'égalité des droits reconnus aussi bien aux nationaux qu'aux étrangers. Selon ce parti, cette liberté se révèle comme un facteur de frustration collective lorsqu'on sait que le droit et la fierté d'appartenir à une nation reposent indéniablement sur la fibre patriotique. Les membres présents à ces retrouvailles ont également noté que certains aspects relevant de l'évolution du contenu des droits humains échappent à la loi fondamentale actuelle. « *La dynamique du développement du Congo impulsée par les autorités nationales exige suffisamment de temps en vue d'assurer collectivement aux Congolais un mieux-être social tant attendu* », a conclu la déclaration.

Roger Ngombé

COURS DU MARCHÉ

Pourquoi le prix de l'oeuf a augmenté à Brazzaville ?

Depuis quelques semaines, le prix de l'oeuf ne cesse de faire le yo-yo, inquiétant les consommateurs de Brazzaville qui s'interrogent sur cette augmentation de prix.

Une situation pour laquelle aucune explication officielle n'est fournie par les autorités compétentes. En effet, le prix de la palette d'oeuf de table est passé de 3500 à 5000 FCFA actuellement, alors qu'elle est vendue à 3000 FCFA à Pointe-Noire. Décryptage. Selon le président et directeur général de la Congolaise de développement et de distribution des produits agro-alimentaires (Coddipa), Arsène Sita Kinguenga, cette situation résulte de la mauvaise foi de certains commerçants. Le disant, il s'appuie sur la tarification des sacs d'aliments de bétail vendus aux fermiers qui n'a pas changé : 11.500 FCFA pour un sac de 25kg et 23.000 FCFA celui de 50kg. Et de confirmer que Coddipa vend la palette d'oeufs à 3200 FCFA soit 105 FCFA l'unité. « *Il n'y a aucune raison que l'oeuf soit vendu à 200F sur le marché. Des gens qui achètent l'aliment chez nous à un prix normal, profitent simplement*

de la rupture des échanges commerciaux avec Kinshasa pour se faire de l'argent », a indiqué Arsène Sita Kinguenga.

Intervenant dans la même perspective que le patron de cette société de production d'aliments de bétails, le chef de production d'une ferme privée évoluant à Brazzaville a renchéri : « *Le maïs coûte actuellement très cher. Le sac que l'on achetait à 20.000 FCFA est passé à 35.000 FCFA. Mais, le prix d'une palette est resté à 3500 FCFA* ».

Notons qu'en vue de pallier l'insuffisance et répondre aux besoins des consommateurs, le gouvernement congolais importe l'oeuf principalement du Cameroun, mais aussi de la République démocratique du Congo (RDC), dont les importations de 2012 par exemple, étaient estimées à 30.000 tonnes. Or, depuis l'opération « Bata ya bakolo », lancée en avril dernier, la production nationale de l'oeuf ne répond plus à la

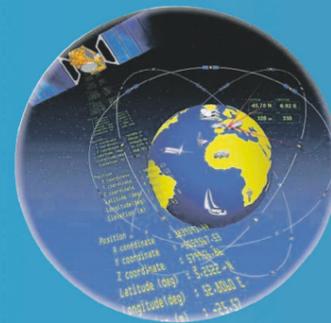
demande des consommateurs. Ce qui peut expliquer l'augmentation constatée du prix du produit sur le marché depuis près d'un mois. La situation est pareille pour bien d'autres produits agricoles et laitiers qui provenaient de Kinshasa.

Les zones de productions nationales

Outre les importations qui permettent de combler le déficit, les marchés de la République du Congo sont alimentés d'oeufs fournis par des fermes publiques et privées dont la production annuelle de 2012 avoisinait 1500 tonnes. Ces oeufs proviennent principalement du nouveau village agricole de Nkouo, situé à 75 km au nord de Brazzaville, soit huit millions de tonnes par an. On note aussi la ferme de Barito à Pointe-Noire dont la capacité de production est de 50.000 poules. Sans compter les producteurs tels que Clément à Brazzaville, Aimé Bininga à Ewo dans la Cuvette et bien d'autres petits éleveurs évoluant à travers le territoire national.

L.M.G.

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Je pense qu'on se rend compte, tout simplement, que dans ce monde, une économie nationale ne peut être forte et durable que si elle est ouverte aux autres. Il faut aller chercher des idées ailleurs, partager des compétences »

Blaise Compaoré, président du Burkina Faso, le faso.net, 11 août 2014

« Le critère confessionnel a joué un rôle mineur dans ma nomination. Les Centrafricains me connaissent. Je leur demande du calme, c'est au pied du mur qu'on voit le maçon. »

Mahamat Kamoun, nouveau Premier ministre centrafricain, RFI, le 11 août 2014

« Dans certains pays, la faible scolarisation des filles surtout aux niveaux secondaire et supérieur explique le maintien du taux élevé des naissances. »

Maître Dieudonné Assogba, avocat, Bénin, StarAfrica, 7 août 2014

« J'ai l'impression que le pouvoir (en Afrique) a peur de l'investissement africain indépendant, comme si c'était un danger pour le pouvoir. Il faut changer cette mentalité. »

Herman Cohen, ancien secrétaire d'État américain chargé de l'Afrique, Rfi, 4 août 2014

« En Afrique, l'urbanisation est le résultat de stratégies de survie économique. »

Alioune Badiane, expert sénégalais, Jeune Afrique, 05 août 2014

« L'Afrique sera la bouffée d'oxygène, le parachute qui va sauver l'humanité. »

Alpha Blondy, chanteur ivoirien, Le Magazine de l'Afrique août-septembre 2014

SANTÉ MATERNELLE

L'OMS fait un don de médicaments au Congo

Le coût de ce don est évalué à un milliard sept cent millions de francs CFA. La cérémonie de remise a eu lieu le 11 août à Brazzaville. À travers ce geste, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) veut contribuer à la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile au Congo.

L'ensemble des médicaments vient des partenaires sanitaires tels que l'OMS-Afrique, UNFPA et l'Unicef. Ce don est composé essentiellement des produits anti-diarrhéiques, de lutte contre la malnutrition, des maladies respiratoires et des antipaludiques. Ils sont destinés à revitaliser les circonscriptions socio-sanitaires du Congo. Les équipements, médicaments et consommables offerts par l'OMS couvrent la période prénatale, les soins essentiels du nouveau-né et la prise en charge des maladies de l'enfant.

« La contribution de l'OMS est l'expression de notre engagement à accompagner le gouvernement du Congo dans la mise en œuvre de ce projet de la réduction de la mortalité mater-

celérer l'atteinte des Objectifs



du millénaire pour le développement, 4 et 5, liés à la santé », a indiqué Louis Gomès Sambo, représentant régional de l'OMS.

« La contribution de l'OMS est l'expression de notre engagement à accompagner le gouvernement du Congo dans la mise en œuvre de ce projet de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile. La mise en œuvre de ce projet devrait permettre au Congo d'accélérer l'atteinte des Objectifs du millénaire pour le développement, 4 et 5, liés à la santé »

nelle, néonatale et infantile. La mise en œuvre de ce projet devrait permettre au Congo d'ac-

Il a également indiqué que le service national de santé du Congo a toutes les opportunités de mobi-

liser, de nouveau, toutes les parties prenantes afin d'assurer une meilleure intervention de santé publique en faveur de la mère et de l'enfant.

La revitalisation des districts sani-

taires tout comme la disponibilité et l'accessibilité aux médicaments demeurent des enjeux majeurs pour le ministère de la Santé. Pour s'assurer de la disponibilité et de l'accessibilité du médicament dans les hôpitaux et centres de santé, le ministère s'est offert un nouvel organigramme incluant désormais la direction du médicament, de la pharmacie et des laboratoires. Le ministère de la Santé a dissout la Congolaise de médicaments génériques (Comeg) pour le remplacer prochainement par une structure provisoire dénommée Comité de gestion et des approvisionnements en produits de santé essentiels.

Fortuné Ibara

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Chine se veut aux côtés du Congo

L'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, a échangé le 11 août à Brazzaville avec le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo.

La protection de la faune, le reboisement et la formation étaient au centre de leur échange avec l'engagement pris par le diplomate chinois d'assister le Congo. S'agissant de la protection de la faune et de la flore du Bassin du Congo, des pistes de collaboration ont été évoquées sur les moyens de renforcer les mesures de protection. Guan Jian et Henri Djombo ont parlé de la formation surtout dans le domaine de la transformation des bambous. L'ambassadeur envisage cette collaboration au bénéfice des cadres du ministère qui, à leur tour, pourront former les populations à travers le pays.

Nancy France Loutoumba



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

LÉKOUMOU

Émilienne Raoul au chevet des populations autochtones

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, qui vient de séjourner dans le département de la Lékoumou, a fait des dons divers aux populations autochtones. Le geste est à inscrire dans le cadre de la Journée internationale qui leur est consacrée.

Émilienne Raoul a, entre autres, remis cinq mille actes de naissance au préfet du département de la Lékoumou, André Ovu, afin de les délivrer gratuitement aux enfants autochtones non déclarés à l'état civil. Cette démarche a été justifiée par le fait que les services sociaux de la Lékoumou ont recensé 2 000 enfants autochtones qui n'ont pas d'actes de naissance. Ce qui les empêche d'aller à l'école. Outre les registres des documents d'état civil remis aux autorités, la ministre des Affaires sociales a également assisté les populations autochtones du village Boudouhou, dans le district de Mayéyé et celles d'Indo, dans la communauté urbaine de Sibiti. À Boudouhou, village situé à environ 25 km du chef-lieu du département de la Lékoumou, Émilienne Raoul a offert du matériel agricole et une enveloppe de 300 000 FCFA pour l'achat de semence d'arachide et de bananiers à une coopérative des populations autochtones. S'exprimant au nom de la population bénéficiaire, le sous-préfet de Mayéyé, Joséphine Lounda, qui a milité pour rapprocher les peuples autochtones de Boudouhou aux Bantous, s'est félicité de l'acte posé par la ministre. À Indo par contre, l'assistance a concerné une centaine de nouveaux autochtones et près de 150 femmes des cinq campements

de ce quartier de Sibiti. Ils ont reçu, entre autres, des bassines, protège savons et des lots d'ha-

voulons qu'ils s'affranchissent de cette situation », a déclaré la ministre.

Une école pour les peuples autochtones à Mayéyé

Face au nombre très élevé des enfants autochtones qui ne vont pas

sous-préfet de cette entité administrative, qui avait déjà exposé ce projet à la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), pense que l'érection de cet établissement permettra le brassage des populations autochtones des neuf villages.

qué à Émilienne Raoul que les Bantous les somment de quitter ces lieux qu'elles occupent depuis plusieurs décennies. Elles ont expliqué leur errance (nomadisme) par le mauvais comportement de certains propriétaires de terrains qui depuis 1986 n'acceptent



La ministre présentant les dons aux populations d'Indo / crédit photo Adiac

bits. D'après la ministre, l'insertion se fait aussi par le travail alors que les peuples autochtones sont utilisés comme main d'œuvre dans les plantations. « Des documentations disent que pour un bâton de cigarette, on leur demande de travailler sur un hectare. C'est inhumain ! Et nous

à l'école, la ministre s'est engagée à tout mettre en œuvre pour qu'une école pilote soit créée dans le district de Mayéyé où cette couche sociale est implantée dans neuf villages. Cette école sera de type ORA (Observer, réfléchir et agir) dont l'expérience a été tentée dans la partie nord du pays. Le

Les autochtones de Youa menacés d'expulsion

La ministre des Affaires sociales a également visité les populations autochtones de Youa, au quartier Moussanda. Installées entre le nouveau stade de Sibiti et la ville, ces populations ont expli-

pas leur installation sur un quelconque site. Rappelons que la Journée internationale des populations autochtones a été célébrée cette année sous le thème : « Comblent le fossé : la mise en œuvre des droits des peuples autochtones ».

Parfait Wilfried Douniama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOURISME (Chauffeurs, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIRE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




IRAK

Le pape François rappelle qu'on ne peut hair au nom de Dieu!

Aux appels incessants à la fin des violences en Irak, le pape ajoute les marques concrètes de sa proximité spirituelle et matérielle vers les chrétiens persécutés

« On ne pratique pas la haine au nom de Dieu ! On ne fait pas la guerre au nom de Dieu ! ». Le chef de l'Eglise catholique a été plus ferme dimanche. Devant des milliers de fidèles venus réciter avec lui la prière de l'Angélus sur la Place Saint-Pierre de Rome, le pape François a relevé l'injustice flagrante que représente le fait de chasser les chrétiens d'Irak et les minorités de ce pays de leurs terres ancestrales. Sous l'injonction et les violences exercées contre eux par les djihadistes de l'État islamique, un mouvement fondamentaliste, les communautés

chrétiennes millénaires d'Irak quittent par milliers la plaine de Ninive. Partir ou périr, tel est le seul choix qui leur est laissé. Mais aussi celui de se convertir à l'islam.

« Chers Frères et sœurs, les nouvelles qui nous parviennent d'Irak, nous effraient, nous ne pouvons y croire : des milliers de personnes, dont tant de chrétiens chassés de leurs maisons de manière brutale ; des enfants morts de soif et de faim pendant leur fuite ; des femmes séquestrées ; des personnes massacrées des violences de tout type ; la destruction partout, des destructions de maisons, du patrimoine religieux, historique et culturel », a relevé le Souverain pontife sur la plus grande Place de Rome dimanche sous un soleil de plomb,

en demandant à prier en silence pour ces chrétiens persécutés. « Tout cela offense gravement Dieu et cela offense gravement l'humanité », a ajouté le pape. Mais le temps n'est plus aux simples imprécations. Le Saint-Siège a décidé de joindre l'acte de solidarité et la diplomatie agissante à la parole. Dès dimanche en soirée, le pape François a appelé le cardinal Fernando Filoni chez lui, à la Maison Sainte Marthe au Vatican, pour faire le point de la situation. Et ce lundi le haut-prélat, nommé « Envoyé personnel du pape auprès des chrétiens d'Irak », s'est envolé pour Bagdad avec dans ses poches et les soutes de l'avion des aides conséquentes pour les chrétiens d'Irak, ont précisé des sources officielles au Vatican.

À la presse, le cardinal Filoni qui recouvre habituellement la fonction très importante de préfet de l'Évangélisation des peuples – en charge de l'évangélisation du monde ! – a expliqué que le pape qui quitte le Vatican ce mercredi pour un voyage d'importance en Corée, aurait tant aimé aller exprimer sa proximité spirituelle aux Irakiens en personne. « Il me confie cette mission pour que je le fasse pour lui. Il s'agit d'une mission d'encouragement, d'aide spirituelle, morale et psychologique. Notre perception est qu'il n'est pas pensable de croire qu'après tant de difficultés l'Irak ne soit plus pour les chrétiens leur terre. L'Irak est par tradition un pays d'accueil où, historiquement et pendant des centaines d'années, les minorités et la majorité ont tou-

jours cohabité. Ce serait un réel dommage qu'une telle richesse se perde », a-t-il dit.

L'envoyé du pape a fait part de la grande préoccupation de celui-ci sur cette situation qu'il suit au plus près, et de son souci de faire comprendre à tous les chrétiens persécutés que l'Eglise ne les abandonne pas à leur sort. « Ma mission sera aussi celle de sensibiliser les autorités ; de leur recommander le bien de ces populations et, en même temps, de voir comment aider concrètement dans cette situation, tout en remerciant tous ceux qui, autorités, organisations ecclésiastiques ou non, sont en train d'œuvrer pour ces pauvres gens », a ajouté le cardinal

Lucien Mpama

INVESTISSEMENT

L'Afrique subsaharienne, nouvel eldorado des investisseurs étrangers

Malgré l'insuffisance des ressources pour les pays africains à financer le développement à long terme, le potentiel économique du continent, surtout dans sa partie sub-saharienne, attire de plus en plus les convoitises des investisseurs étrangers.

Depuis plus d'une décennie, la croissance annuelle de l'Afrique s'est établie à environ à 5%. Hors Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne dépasserait 6% de croissance annuelle. Un potentiel favorablement accueilli par les marchés financiers et qui lui vaut la confiance des investisseurs étrangers. Ceci, en dépit des observations négatives des agences de notations. Au nombre de griefs : la forte montée démographique, une absence de transparence dans certaines politiques, une mauvaise gouvernance et la persistance de la pauvreté. Pourtant, la dette africaine continue d'enregistrer un succès sur les marchés financiers internationaux. Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, tels que la Côte

d'Ivoire, le Sénégal, le Gabon, l'Afrique du Sud, le Ghana, le Maroc, etc., viennent d'émettre avec succès des dettes sur les marchés mondiaux. Certains analystes considèrent que l'engouement des investisseurs étrangers pour l'Afrique serait dû à une forte polarisation en un eldorado, un désir d'enrichissement rapide et sans limite, et le besoin de financement des économies africaines. L'absence de croissance réelle dans les pays développés aidant, seule l'Afrique offrirait aux investisseurs l'opportunité de fructifier rapidement leur argent. Quant à l'Afrique, c'est un moyen pour elle, de financer ses besoins colossaux.

Pour d'autres analystes, la croissance africaine reste insuffisante et a besoin d'être consolidée. Ils pensent que l'afflux de flux financiers vers le continent est source d'augmentation du niveau de l'endettement. Ce qui pourrait être, à terme, préjudiciable à certains pays émetteurs de dette. Cette théorie s'appuie par exemple sur les problèmes démographiques « qui créent

des besoins de financement que la croissance actuelle de l'Afrique ne peut satisfaire ». Elle fait une corrélation entre la croissance démographique et les besoins en infrastructures. Pour ces analystes, ces difficultés infrastructurelles coûteraient officiellement au continent au moins 2 points de Produit intérieur brut (PIB) chaque année.

L'autre point porte sur le rôle très inquiétant des agences de notation dont l'appréciation des dettes souveraines des pays Africains ou du moins de la capacité des États africains à faire face à leurs engagements est à l'origine de l'attrait des investisseurs. Le troisième point d'achoppement serait le risque de surcharge des économies des pays émetteurs avec un montant élevé de dette.

Mais la pertinence des emprunts va se déterminer par une transparence des politiques et surtout par une stabilité en matière d'institution et de gouvernance. Ce qui a déjà été amorcé dans la plupart des pays africains.

Noël Ndong

PARTENARIAT

Dakar abritera le second forum France/Afrique

Après le forum de l'Élysée de l'année dernière, la capitale sénégalaise accueillera les 15 et 16 décembre prochain le second forum France/Afrique sur le nouveau partenariat économique entre la France et l'Afrique, a-t-on appris de sources concordantes.

L'organisation de ce grand rendez-vous conclu à l'issue de la rencontre la semaine dernière entre le président sénégalais Macky Sall et le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, sera coordonnée par l'Institut panafricain de stratégies, présidé par l'ex-ministre sénégalais des Affaires étrangères Cheick Tidiane Gadio, et la Fondation pour la recherche stratégique, dont le siège est à Paris.

Lors du premier forum, le président français François Hollande avait annoncé que son pays allait doubler ses échanges avec l'Afrique. « Des échanges dans les deux sens, exportations et importations. Il faut penser que les infrastructures qui vont être créées, que les technologies qui vont être partagées, que les formations qui vont être dispensées vont produire leurs effets », avait-il dit. La vision de la politique franco-africaine du président français avait séduit les 250 acteurs économiques africains qui étaient présents ce jour à l'Élysée. Ce, d'autant plus que le chef de l'État français avait insisté sur la création par la France de 200000 emplois sur le continent africain.

Après ces belles presses, il est temps d'évaluer ce qui est fait, ce qui reste à faire avant la grande messe à venir. De la liste des engagements pris lors du premier forum, il y avait celui de faciliter l'obtention des visas économiques pour les travailleurs étrangers. On note une nette augmentation à 13 % du nombre

de visas économiques accordés aux travailleurs étrangers, essentiellement des africains. Sur le plan des échanges imports-exports, moins de progrès n'est enregistré. Si Nicole Bricq, en ce temps ministre française du commerce extérieur avait déclaré que malgré « la concurrence en Afrique, la France ne la craint pas », on constate tout de même la progression remarquable sur le marché africain des nouveaux partenaires comme la Chine, l'Inde, le Brésil, pour ne citer que ces pays.

Par ailleurs, les engagements de Paris restent en vigueur. Le premier forum France/Afrique avait permis la mise en place d'une feuille de route au cœur de la politique économique française notamment de se mettre à l'écoute des besoins et des attentes des pays africains ; respecter les équilibres des nations où elle veut s'installer ; se concentrer dans les secteurs des villes durables et dans les nouvelles technologies, en élargissant la co-localisation qui a fonctionné en Afrique du Nord. À cela, il faut ajouter le fait que la France cherche à s'appuyer sur les structures de renforcement telles qu'Ubifrance qui va s'installer au Congo, au Sénégal et dans quelques pays anglophones. La ministre nigériane des Finances avait déjà averti les entrepreneurs français que l'Afrique est la seconde région du monde la plus dynamique économiquement derrière l'Asie, avec une croissance moyenne de 5% par an cette dernière décennie. « Si la France a, des liens historiques avec l'Afrique, cette croissance et l'arrivée de nouveaux partenaires doivent la pousser à « travailler un peu plus dur que par le passé pour convaincre les Africains de faire du commerce avec elle », avait-il martelé.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications



CENTRAFRIQUE

De nombreux défis pour le nouveau Premier ministre

Mahamat Kamoun, le nouveau Premier ministre désigné le 10 août par la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, aura pour mission de relancer la transition politique dans son pays en proie aux violences entre milices rivales.

Concrètement, le nouveau Premier ministre qui remplace André Nzapayéké, démissionnaire, et dirigera la transition centrafricaine aura une tâche ardue en gérant le pays aux côtés de Catherine Samba Panza jusqu'à l'organisation des élections devant marquer la fin de la transition. Il devra, après la formation de l'équipe gouvernementale dans les jours qui suivent, faire de son mieux, de concert avec la présidente, pour satisfaire les attentes du peuple concernant des questions prioritaires que sont : l'unité nationale, la sécurité, le retour à la vie normale dans toutes les régions. Toutes ces préoccupations passent inéluctablement par la mise en œuvre de l'accord de fin des hostilités signé à Brazzaville entre les protagonistes de la crise centrafricaine, dont l'ex-Séléka, à prédominance musulmane et les anti-Balaka, milices majoritairement chrétiennes. Or, il se trouve que ces accords sont violés tous les jours par les belligérants qui s'accusent mutuellement de ne pas les appliquer.

Pas plus longtemps que la semaine dernière, les affrontements ont opposé la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca)

sous mandat africain et la force française Sangaris à la Séléka, causant une soixantaine de morts du côté de l'ex rébellion.

L'un des principaux enjeux dans la formation du prochain gouvernement réside dans le fait que Mahamat Kamoun doit faire en sorte que les groupes armés, anti-Balaka et Séléka, soient représentés au sein de cette équipe gouvernementale. Une question qui fait polémique et fait couler beaucoup d'encre dans le pays ainsi qu'au plan régional et international.

La désignation de Mahamat Kamoun, un musulman, au poste de Premier ministre est une première en Centrafrique depuis l'indépendance de cette ancienne colonie française. Ce nouveau chef du gouvernement occupait précédemment les fonctions de conseiller spécial de l'ancien président François Bozizé (au pouvoir de 2003 à mars 2013). Spécialiste des finances, il a été directeur général du Trésor sous sa présidence. Avant d'être désigné en qualité de Premier ministre, Mahamat Kamoun, 53 ans, était un proche collaborateur de Michel Djotodia, ancien chef des rebelles Séléka qui était arrivé au pouvoir après avoir

chassé François Bozizé. Mahamat Kamoun assumait les responsabilités de ministre d'État, conseiller spécial de Catherine Samba-Panza. Il se doit de mettre son expérience politique à profit, avec le soutien de l'actuelle présidente centrafricaine pour arrêter la démesure des groupes armés et travailler pour redonner l'espoir à la reprise de l'économie nationale.

Mahamat Kamoun entend se poser en rassembleur

Même s'il est de confession musulmane, le nouveau Premier ministre entend se poser en rassembleur du peuple centrafricain divisé par une guerre fratricide et sanglante. « Le critère confessionnel, a-t-il dit aussitôt après sa désignation, a joué un rôle mineur dans ma nomination contrairement à ce que les uns et les autres peuvent penser. Je me pose comme un homme d'État, un homme ouvert, rassembleur et donc la réconciliation fait partie des actions que le gouvernement de transition est appelé à mettre en œuvre en cette période difficile de notre pays. Avec tous les Centrafricains, le gouvernement et la communauté internationale, nous allons œuvrer dans ce sens »

Et d'ajouter : « Les anti-balaka, les Seleka, les Centrafricains nous connaissent. Ils savent de quoi nous sommes capables. Je vais

les engager à des résultats sur les accords qui ont été signés lors du Forum de Brazzaville. Ces deux entités ont démontré aux yeux du monde entier qu'elles étaient prêtes à déposer les armes pour se consacrer à la reconstruction nationale. Donc nous avons confiance aux responsables de ces deux entités pour nous soutenir dans cette œuvre difficile de reconstruction de notre pays. »

Pour de nombreux observateurs, la désignation de Mahamat Kamoun est la preuve que la présidente de transition a usé effectivement de son indépendance vis-à-vis de la communauté internationale puisque le nouveau chef du gouvernement n'était pas le candidat favori de la communauté internationale. C'est dire que le Premier ministre désigné qui, selon certains Centrafricains, ne fait pas l'unanimité de la classe politique, devra aussi avoir comme urgence dans son action de convaincre la communauté internationale qui finance intégralement l'administration du pays. À cela s'ajoute la nécessité de faire face à la situation humanitaire puisque des milliers de déplacés, vivant dans les camps, sont toujours en proie à la malnutrition et à l'insécurité.

Le 23 juillet dernier, lors du forum inter-centrafricain de Brazzaville, les protagonistes de la crise centra-

fricaine, dont les ex-Séléka et les anti-Balaka avaient signé un accord de cessation des hostilités grâce à la médiation des autorités congolaises. Le texte était signé pour l'ex-coalition musulmane par Mohamed Moussa Dhaffane et pour les anti-balaka par Patrice Ngaïssona. Dans ce texte, les signataires s'étaient aussi engagés à cantonner leurs hommes dans un délai raisonnable et donnaient libre cour à l'État d'avoir accès à l'ensemble du pays. Il s'agissait notamment d'en finir avec les barrages érigés de part et d'autre du territoire national, mais aussi de mettre un terme aux administrations parallèles faisant obstacle au rétablissement de l'autorité de l'État partout.

Le Premier ministre sortant, André Nzapayéké, et son gouvernement composé essentiellement de technocrates avaient démissionné à la demande de la présidente de transition, qui a mené de sérieuses consultations sur la situation dans son pays.

La présidente de transition dirige le pays depuis le début de cette année en remplacement de Michel Djotodia, un ex-Séléka écarté de la présidence centrafricaine par les dirigeants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céec), dont la Centrafrique fait partie.

Nestor N'Gampoula



FORUM DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

1^{ère} Edition






FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014
Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014
Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE

AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK /YES

Coût : 400 fcf/mois*

* Plus coûts de navigation en cas d'échec

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA



WARID
Passer à l'action

PATRIMOINE

Les danses rituelles, une expression de la diversité culturelle de la Lékoumou

Aux côtés des danses populaires, guerrières et initiatiques, classées parmi les arts du spectacle, l'univers patrimonial de la Lékoumou offre également des danses rituelles. Leur évocation, ici, ouvre notre excursion, cette semaine, vers ce département qui accueille, ce 15 août, les festivités du 54e anniversaire de l'indépendance nationale.

Les danses rituelles se rencontrent dans tout le département de la Lékoumou. Chez les sous-groupes ethniques yakas et lalis, on rencontre le Mukissi. Cette danse rituelle est exhibée pour la guérison de certaines maladies. Le malade est interné dans une case dont l'accès est interdit à toute personne supposée souillée ou impure. Le guérisseur, vêtu de raphia teint de rouge, portant des bracelets de fer légers aux poignets, la face badigeonnée de plusieurs couleurs dont les motifs font penser à des figures géométriques, se met à danser frénétiquement des pieds qu'il balance en avant puis en arrière, parfois tournant autour de lui-même comme une toupie, sous les applaudissements et les cris de joie des spectateurs.

Cette danse est pratiquée aussi bien par les hommes que les femmes. À cette occasion, repas et vins sont servis à la fin. Les séances devront se multiplier jusqu'à la guérison du malade.

Dans la tradition des peuples kota, les danses rituelles se confondent aux danses d'initiation. On rencontre le Mvuli et le Mungala. La danse Mvuli est caractérisée par une chorégraphie



spéciale du danseur principal. Celui-ci est enveloppé d'une tenue traditionnelle en raphia et coiffé d'un masque et d'une couronne faite d'un plumage multicolore. La danse est parfois caractérisée par des mouvements gymniques et des démonstrations spectaculaires où le danseur principal fait des bonds avec une chaise miraculeusement collée au postérieur, tout ceci au rythme de chants et de sons des tam-tams.

Le Mungala, une danse rituelle d'une secte réservée aux hommes est classé dans cette catégorie. Sa particularité est que les femmes mères de jumeaux y sont initiées. Cette danse est effecti-

vement rituelle, et la voix du chanteur de Mungala est très grave ; l'on croirait entendre des sons d'un monstre. Il est le maître du chant et de la danse. Au cours des cérémonies de Mungala, le chanteur principal est en même temps le danseur. Les autres membres du cercle chantent en étant assis. C'est lui qui entonne, avec un ton spécial, les chansons et les autres répondront en chœur.

Chez les Bembé, on rencontre deux danses rituelles : le Balka et le Muntuta. Le Balka semble en perte d'actualité. Il se pratique au son du Ngomvi dans un cercle composé d'hommes et de femmes. On ne trépigne pas, mais on va

vers les autres en trottinant au rythme du son de la guitare qui est accompagné par un crissement métallique produit par le morceau de fer ou la baguette tapée légèrement sur une bouteille. Le Mutunta ne se pratique qu'à l'occasion d'une veillée mortuaire. Elle n'a pas besoin d'instruments. Les chansons sont entonnées par deux griots et la foule reprend en chœur dans les refrains.

Chez les Tékés, il existe deux danses rituelles : le Mukissi et le Nkita, pratiquées de la même manière que chez les Yakas et Lalis.

Les Dépêches de Brazzaville, en partenariat avec la Direction générale du patrimoine et des archives

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68



UNION EUROPÉENNE

DELEGATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

PROFIL DU POSTE

CADRE DU POSTE

Dénomination du poste: Chauffeur-Mécanicien
Affectation : Délégation de l'Union européenne en République du Congo (Brazzaville)
Domaine d'activité: Administration
Catégorie: Agent Local V
Situation : Vacant

CONTENU DU POSTE

1)-Finalité générale:
Conduire les véhicules de la Délégation. Assurer l'entretien et effectuer, si nécessaire, de petites réparations sur les véhicules du parc automobile.

2)-Durée du contrat
Indéterminé après une période d'essai de 6 mois

3)-Fonctions et responsabilités:
Conduire les véhicules de la Délégation dans le respect du code de la route et selon le planning fourni.
Distribuer du courrier dans la ville.
Entretien périodique des véhicules.
Gérer le planning de la périodicité des entretiens.
Faire toutes les petites réparations qui ne nécessitent pas d'une entrée en garage.
Gérer le stock des pièces de rechange.
Elaborer un rapport mensuel de l'état du parc automobile de la Délégation.
Diverses tâches ponctuelles données par le Chef d'administration.

EXIGENCES DU POSTE

4)-ÉTUDES ET FORMATION

Un niveau d'enseignement secondaire est souhaité
Permis "B" obligatoire.
Un diplôme d'un Lycée technique, est un atout

5)-EXPERIENCE

Cinq ans d'expérience professionnelle dans un garage reconnu avec un certificat d'aptitude.

6)-CONNAISSANCES

-Conduite véhicule et connaissance approfondie de la ville de Brazzaville et du pays.
-Une très bonne connaissance en mécanique est indispensable.

7)APTITUDES

•Aptitude à la communication
•Aptitude relationnelle
•Politesse et courtoisie
•Bonne présentation
Aptitudes linguistiques
Expression orale, lecture et écriture du français : Bon

8)-QUALITÉS PERSONNELLES

Discrétion, honnêteté, sens de la responsabilité et de la confidentialité.

Les candidats doivent être ressortissants des Etats ACP ou de l'Union européenne.

Les candidatures doivent être composées de :

- 1 lettre de motivation en français,
- 1 curriculum vitae dûment rempli exclusivement selon modèle à retirer à la Délégation
- les noms et contacts de deux personnes de référence pouvant être consultées.

Les candidatures doivent être déposées, sous pli fermée à l'adresse suivante :

«Candidature au poste vacant AL 157548 - Confidentiel Madame Isabelle EDET

Chargée d'affaires a.i.

Délégation de l'Union européenne en République du Congo

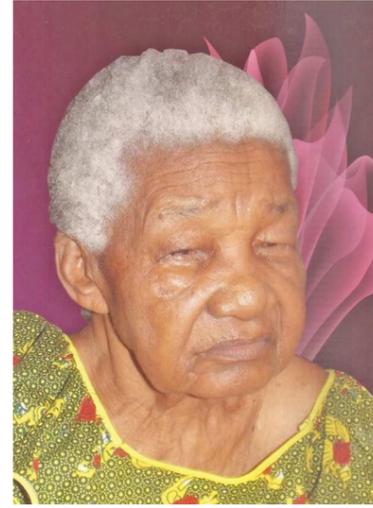
Impasse Av. Auxence Ickonga, Face Ambassade d'Italie

B.P: 2149 - E-mail : delegation-rep-of-ongo@eeas.europa.eu

La date limite de réception des candidatures est fixée au 25 août 2014 à 17h

NÉCROLOGIE

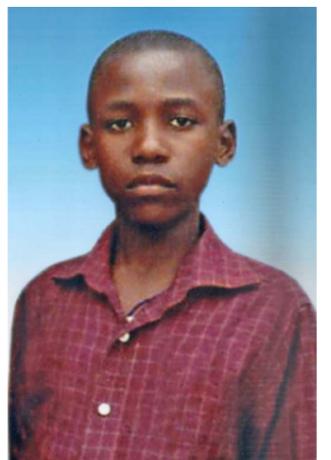
Joseph Gambou Nkaba, Elenga (Oko Nianga, Vivianne, Koumou Séverin, Flora Vilarène) Laure Ngala Gama, Raïssa Akouala, Gato (Gama Vasthie, Divine Vanicia) et famille ont la



profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, tante et grand-mère, Thérèse Nianga Ngatho, survenu le 7 août au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°20 rue Ndzabi à Mikalou 2 (derrière Siepac), arrêt de bus la pépinière (lycée Thomas Sankara).

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, Jean Gabriel Koubeta, Alphonse Diamoneka, Philomène Bazenga, Christine Nzonzeka, les familles Loupet, Houla et Nanitelamio ont la



profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur petit-fils, fils et Neveu, Rolly Ebienga, le 9 août lors d'une noyade sur la rivière Léfini.

La veillée mortuaire se tient au n°55 rue Madingou à Moundali.

M. Ismaël Okounga, agent des Dépêches de Brazzaville, Roger Okounga Dembo, les familles Lalois et Madouka ont le regret d'informer

aux parents, amis et connaissances le décès de leur tante et grand-mère nommée Rosalie Lalois survenu le 9 août 2014, à Brazzaville. La veillée se tient au domicile familial n°24, rue Abala Talangaï, croisement avenue Marien Nguouabi. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement par voie de presse.



SÉMINAIRE DE FORMATION LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ livre gratuit)

- Les approvisionnements
- La gestion des stocks
- Les documents commerciaux
- La distribution
- La gestion du transport
- Les incoterms (conventions internationales de vente)

Brazzaville :

Début : 14 Août 2014
Lieu : siège MAG.SYS
Durée : 2 Semaines
Coût : 35 000F + 1 marker non permanent

Pointe-Noire :

Tél : 06 937 60 54 / 05 556 90 64
Début : 28 août 2014 Durée : 2 Semaines
Lieu : Salle des conférences de la Paroisse Christ Roi de loandjili
Coût : 40 000F + 1 marker non permanent

Renseignements et Inscriptions :

Immeuble BATANGOUNA (Immeuble à 3 niveaux) après le pont fouks CNCS-Mbota en face du lavage ETATS-UNIS, en allant vers Mbota.

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation 100% Pratique

•Initiation •Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
•Word •Excel •PowerPoint •Publisher
- Fonctions avancées •Excel^{new}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{new}
- Base de données •Access
- Gestion •Ciel Compta •Ciel
•Paye •Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{new}
- Infographie •Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{new}
- Comment configurer la sécurité AV réseau •SymantecEndpoint^{new}
- Configuration d'un moteur SMS^{new}
- Administration d'un autocom IP^{new}

(1) Offre soumise à condition



027 84 475 88 41 / 96 688 90 11
027 243899326131

849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 1^{re} journée

Prince Oniangue n'a pas perdu ses bonnes habitudes : meilleur buteur de Reims la saison dernière, le milieu congolais a répondu à l'ouverture du score d'Ibrahimovic lors du match nul du PSG à Reims (2-2).

Orphelin de Krychowiak, parti à Séville, le milieu rémois, a d'abord souffert, face aux accélérations parisiennes, Oniangue a surgi à la 22^e pour marquer, à bout portant, du tibia, après s'être joué du Brésilien Thiago Silva. Au final, il rend une copie plutôt correcte, avec 50 ballons joués, dont 11 gagnés pour 9 perdus, avec 90% de passes réussies, 3 fautes subies et 1 but sur son seul tir cadré.

Débuts fracassants de Christopher Maboulou en Ligue 1 : arrivé à Bastia en provenance de Châteauroux, où il était en fin de contrat, le milieu offensif franco-congolais a marqué dès la 8^e minute, trompant Mandanda d'une demi-volée lobée, du droit, de plus de 20 mètres. Si l'OM a ensuite pris l'avantage, à trois reprises, Bastia a pu arracher point du nul grâce à Maboulou, qui a d'abord

poussé Mendy à la faute, pour un penalty converti par Tallo, avant de marquer un troisième but, se jouant de la défense phocéenne puis de Mandanda, battu d'un plat du pied droit. Un match plein (28 ballons joués) sur son côté droit, malgré ses 15 pertes de balle (pour 2 duels gagnés), 2 tirs cadrés, 2 centres délivrés, 3 fautes subies et 1 commise.

Dans le camp adverse, Gianneli Imbula a joué 57 ballons (12 gagnés et 13 perdus) pour 77% de passes réussies, 1 tir non cadré, 1 centre, 4 fautes subies et 3 fautes commises. Brice Samba junior, lui, est resté sur le banc.

Convoqué dans le groupe guingampais pour la réception de Saint-Etienne, Ladislav Doukhan a finalement assisté à la défaite de son équipe (0-2) depuis les tribunes. Régulièrement écarté par Gourvennec, Doukhan ne semble pas entrer dans les plans de son entraîneur, qui s'oppose pourtant à son départ...

À Nantes, Jules Iloki n'était pas dans le groupe nantais, vainqueur de Lens (1-0). Le milieu offensif gauche était laissé à

disposition de la CFA, qui affrontait son homologue de Rennes, samedi.

Allemagne, 4^e journée, 3^e division

De retour dans le onze de départ, Pitchou Mouaya permet à Hallescher de prendre un point précieux à Duisbourg (1-1). Après quatre matchs, Hallescher compte quatre points, tous pris hors de ses bases. Et est quatorzième, sur 20, au classement.

Angleterre, 1^{re} journée, 3^e division

Sans Amine Linganzi, Gillingham chute à Milton Keynes (2-4). De retour à l'entraînement dans la semaine, après une blessure contractée en amical, le milieu congolais était ménagé pour ce match.

Belgique, 3^e journée, 1^{re} division

Malgré une bonne prestation des Zèbres, Charleroi s'incline à Anderlecht (0-1) et est à la seule équipe du championnat à ne compter aucun point. Titulaire et capitaine, Francis N'Ganga s'est distingué défen-

sivement sur un centre de Tiellemans (30^e) puis sur une montée de Najjar (39^e). Remplacé à la 72^e.

Bulgarie, 4^e journée, 1^{re} division

Sans Fodé Doré, en instances de départ, le Botev Plovdiv partage les points avec le Litex Lovech (3-3). Et conserve sa deuxième place.

Estonie, 23^e journée, 1^{re} division

Toujours privé d'Allan Kimbaloula, Kalju chute à domicile face à Levadia (0-1). Depuis la blessure de l'ancien Lillois, le vice-champion d'Estonie a cumulé 4 victoires, 3 nuls et 2 défaites et glisse au classement (3^e avec 5 points de retard sur le leader).

République tchèque, 3^e journée, 1^{re} division

Sans Ulrich Kopolongo, qui attend son visa de travail, Teplice prend un point chez le Banik Otrava (1-1). Titulaire, Francis Litsinga a délivré une passe décisive à Mahmutovic à la 28^e. Après 2 matchs (avec un match en retard à jouer début sep-

tembre), Teplice est 10^e avec 2 points. Un départ poussif.

Un début de saison pire encore pour le Slovan Liberec, éliminé en Ligue Europa jeudi dernier et balayé dimanche soir par le Sparta Prague (1-4). Dzon Delarge, remplaçant en Ligue Europa, n'était pas dans le groupe. Les temps sont durs pour le Slovan, treizième sur seize.

Sans Donnel Moukanza, le Mlada Boleslav prend un point chez le Hradec Kralové (0-0).

Russie, 2^e journée, 1^{re} division

Christopher Samba, titulaire en défense centrale, et le Dynamo Moscou s'incline face au Spartak (1-2). Une défaite qui annule la victoire de la première journée face à Rostov (7-3).

Suisse, 5^e journée, 1^{re} division

En déplacement à Saint-Gall, Igor Nganga et Aarau font match nul 2-2, après avoir mené 2-0. Avec six points pris, le FC Aarau est 5^e devant son adversaire du jour, confirmant un début de saison solide.

Camille Delourme

Store
OFIS

 **Revendeur Agréé**



NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE

CROQUEZ LA POMME A PLEINES DENTS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

UDPS

Vive controverse autour de l'état de santé d'Étienne Tshisekedi

Le week-end dernier aura été marqué par une information diffusée le 10 août en bande passante sur la Radio télévision nationale congolaise (RTNC) faisant état d'une éventuelle évacuation d'Étienne Tshisekedi à l'étranger à bord d'un avion médicalisé d'une compagnie sud-africaine affrété par le gouvernement.

Comme une traînée de poudre, la nouvelle avait, en un temps record, fait le tour de la ville. Cependant, les Congolais ont cru en la véracité de cette nouvelle, les plus sceptiques ont pris l'option de s'enquérir de la situation auprès des responsables de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Le démenti n'a pas tardé. Il est venu du porte-parole adjoint de l'UDPS, Augustin Kabuya, qui a qualifié cette information de « propagande de mauvais goût du pouvoir kabiliste ».

À en croire ce cadre du parti, le « lider maximo » se porterait bien



Étienne Tshisekedi

et serait disponible à son domicile. Aux téméraires, il les a priés d'effectuer le déplacement de l'aéroport international de Ndjili pour se faire une réelle conviction.

D'autres sources au sein du parti ont abondé dans le même sens en alléguant qu'au même moment où la RTNC diffusait sa bande passante, Étienne Tshisekedi devisait

calmement avec les siens à sa résidence. Le metteur en scène de ce scénario, à en croire des sources proches du parti, serait un des cousins du leader de l'UDPS en la personne de Martin Tshisekedi qui ne serait plus le bienvenu à Limete à cause de ses accointances avec le pouvoir. Ce dernier aurait soutenu sur antenne la démarche du gouvernement estimant que l'évacuation de l'irréductible opposant à bord d'un avion médicalisé était « plus rassurant ». La vérité dans cette affaire, lorsqu'on s'en tient à certaines indiscretions, est que l'ex-challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011 serait effectivement malade comme en témoigne son internement depuis mardi dernier à l'Hôpital Monkole. Une source proche de la famille précise que son cas nécessitait effectivement un transfert dans un hôpital spécialisé à l'étranger. D'où la requête de l'UDPS auprès de l'Autorité de l'aviation civile en vue de permettre l'atterrissage d'un jet devant amener le malade en Belgique pour des soins appro-

priés. Après moult tergiversations, la requête a finalement été acceptée dans la foulée de la rumeur assassine ayant circulé dans la ville. L'intéressé lui-même n'est pas prêt à accepter le quitus du gouvernement en vue de son évacuation en Afrique du Sud. Il serait plutôt flexible à l'option de son entourage de le faire voyager incessamment en Belgique par un régulier de la SN Bruxelles Airlines pour un check-up. Des sources médicales, il appert que son séjour en Belgique pourrait prendre un mois avec une possibilité de rallonge de quinze jours. Sauf imprévu, Étienne Tshisekedi wa Mulumba pourrait regagner le pays au bout d'un peu plus d'un mois. Entre-temps, les spéculations vont bon train autour de son état de santé. Agé de 81 ans, Étienne Tshisekedi, à en croire des sources proches de son entourage, souffrirait de diabète depuis de longues années et que ses « paramètres vitaux » traverseraient une zone de turbulence.

Alain Diasso

CÉLÉBRATION

Les peuples autochtones plaident pour la sauvegarde de leurs intérêts

Un projet de loi portant les principes fondamentaux relatifs aux droits des peuples autochtones pygmées de la RDC est soumis au Parlement.

La journée internationale des peuples autochtones a été fêtée, le 9 août, à Kinshasa sous le signe d'un plaidoyer en faveur de la sauvegarde des intérêts légitimes de ces populations. Organisée par la Dynamique du groupe des peuples autochtones (DGPA), en partenariat avec d'autres réseaux et ONG qui militent en faveur de ces populations, cette célébration a été l'occasion de rappeler leurs attentes quant à la proposition de loi soumise à l'Assemblée nationale qui s'apprêterait à l'examiner, lors de sa prochaine session. Il s'agit du projet de loi portant principes fondamentaux relatifs aux droits des peuples autochtones pygmées de la RDC.

Un appel a également été lancé en direction des peuples autochtones pour fédérer leurs forces et mener un plaidoyer fort afin que cette proposition de loi soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session de septembre, bien que cette dernière soit budgétaire. Au cours de cette célébration, ces peuples ont exprimé leurs convictions selon lesquelles la promulgation de la loi ad hoc par le chef de l'État contribuera à la sauvegarde de leurs intérêts.

En cette journée festive, les peuples autochtones pygmées se sont également souvenus de leurs frères et sœurs qui viennent de subir des exactions dans la province du Katanga. Ils ont formulé le vœu de voir les autorités du pays s'engager à promouvoir la cause de cette population oubliée de la RDC. Dans le cadre de cette célébration, une caravane motorisée a été organisée à partir de la place commerciale de Limete



Une famille de pygmées dans un centre des réfugiés de Dongo/Photo John Bompengo- RO

pour l'espace du boulevard Triomphal, en passant par la place Victoire. Au point de chute, un concert a été donné à l'honneur du peuple autochtone.

La promotion et le respect des droits des populations pygmées. Récemment, la DGPA et une autre ONG, Espoir pour tous, ont plaidé pour l'amélioration des conditions de vie des pygmées. Elles ont notamment demandé au gouvernement de la RDC de prendre des « mesures spéciales » pour la promotion et le respect des droits des populations pygmées. Ces deux organisations ont noté que ces peuples sont souvent l'objet des discriminations et stigmatisations qui sont à la base de leur marginalisation sur le plan politique, administratif, économique, social et culturel. Selon ces

organisations, en effet, les peuples autochtones voient leurs terres spoliées, sont expulsés de leur milieu naturel où sont érigées les aires protégées ou même sont créées des plantations industrielles. « Ils ne jouissent donc pas de leurs droits fondamentaux », ont admis ces organisations.

Dans leur plaidoyer, ces ONG ont noté que les droits sociaux de ces populations ne sont pas respectés, notamment l'éducation, la santé, l'accès aux services sociaux de base. Ils n'ont pas accès aux ressources naturelles et le respect de leurs droits culturels est bafoué. La DGPA, note-t-on, est une plate-forme qui accompagne les pygmées pour leur émancipation et insertion dans la société.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

Évaluation des recommandations du plan de contingence d'Ébola

La fièvre hémorragique d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest ne laisse pas la RDC indifférente. Ce pays qui a connu plusieurs flambées épidémiques de cette maladie vient de se doter d'un plan de contingence en cas d'épidémie.

Au cours d'une réunion présidée le 11 août par le directeur du cabinet du ministre de la Santé, Shadrak Baitshura, le comité de crise a passé en revue le niveau de mise en œuvre de recommandations contenues dans le plan de contingence qui vise à empêcher l'introduction du virus Ébola en RDC à partir des foyers épidémiques déclarés en Afrique de l'Ouest, notamment en Guinée Conakry, Sierra-Leone, Liberia et Nigeria.

Le tour d'horizon fait par les différents participants à cette réunion indique que ces recommandations sont en train d'être exécutées sans trop de difficultés. Comme l'a souligné le secrétaire général à la Santé publique, le Dr Pascal Mukengeshay: « La plupart de ces recommandations sont en cours d'exécution, nous sommes dans le bon. Ce plan est un draft qu'on va finaliser avec des contributions des uns et des autres. Pour ce faire, il est prévu le mercredi une réunion de validation dudit plan ».

Pour le Dr Pascal Mukengeshay, cette réunion fait suite à celle que le ministre de la Santé publique avait tenu le 31 juillet. Il fallait, expliquait-il, faire le point par rapport à la mise en œuvre des recommandations et puis tenir compte du contexte actuel. Il est apparu clairement que la plupart de recommandations tournent autour du plan de contingence qui comprend

plusieurs axes dans la lutte contre la fièvre Ébola dont la formation des acteurs, la sensibilisation, la prise en charge et l'équipement.

Pour le briefing des acteurs dans les postes frontaliers, le directeur du programme national de l'hygiène aux frontières, le Dr Théophile Bokenge, a souligné que cela a été fait. « Pour le briefing, nous l'avons fait à l'aéroport international de Ndjili et au Beach Ngobila. Il n'y a pas eu que le personnel du programme national de l'hygiène aux frontières, nous avons aussi associé d'autres services qui ont bénéficié de ce briefing, notamment la DGM, l'OCC, la RVA, la DGDA et les services non apparents », a-t-il dit. Quant à la distribution des matériels, il y a lieu de dire que les dix thermomètres remis par le ministre de la Santé publique au Programme national de l'hygiène aux frontières ont été distribués et l'on attend encore un lot de cent thermomètres laser.

À l'issue de cette réunion, le Dr Pascal Mukengeshay tient à rassurer les Congolais en déclarant: « Il n'y a pas d'épidémie d'Ébola à Kinshasa. La RDC est un pays habitué à Ébola, car nous avons eu six vagues, ce qui signifie qu'il y a des dispositions qui sont prises au niveau de tout le pays pour le renforcement de la surveillance, il y a un réseau de surveillance d'Ébola qui existe déjà dans le pays et fonctionne normalement. En cas d'épidémie la RDC fera face parce que nous avons un réseau qui existent avec des points d'entrée et tout ce qui a comme dispositif à mettre en place au niveau de point d'entrée, il y a un personnel formé, nous avons une expertise. Nous sommes prêts au cas où il y aurait une épidémie qui serait signalée en RDC », ajoute-t-il.

Aline Nzuzi

JOURNÉE MONDIALE DE LA JEUNESSE

L'évènement placé sous le signe de la santé mentale

L'objectif de la célébration de cette journée est donc d'attirer l'attention de la communauté tant nationale qu'internationale sur les problèmes que rencontrent les jeunes à travers le monde.

La communauté internationale célèbre ce 12 août la journée internationale de la jeunesse sur le thème "Les jeunes et la santé mentale" afin de faire voir à tout le monde les difficultés que rencontrent, au quotidien, les jeunes à cause de la stigmatisation et la discrimination dont ils sont victimes afin de les aider à réaliser pleinement leurs buts et leurs aspirations, a indiqué la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova. Le rapport pays 2010 intitulé "Éliminer la pauvreté d'ici 2015. Objectif du millénaire pour le développement" indique qu'en RDC, les statis-

férents réseautages, pour qu'ils soient à même de prendre des actions réelles et positives afin de mettre fin à la pauvreté et à l'injustice », a-t-il déclaré. Programme national d'ActionAid international (AAI) ayant pour vocation d'éradiquer la pauvreté et l'injustice dans le monde, AAI RDC qui est devenue entité légale enregistrée officiellement comme ONG opérant en RDC est également devenue un programme à part entière d'ActionAid International.

À travers ses quatre programmes locaux de droits basés à Nyirangongo dans le Nord-Kivu, à Kabare et Idjwi dans le Sud-Kivu et à Kisenso à Kinshasa, AAI RDC s'emploie à appuyer les Parlements d'enfants, les clubs des jeunes, les organisations locales et nationales des jeunes (soixante environ en raison de quinze par programme) et des femmes pour renforcer leurs capacités à lutter contre toutes les violations des droits humains auxquelles les femmes, les enfants et les jeunes font face. "D'ici 2017, quatre cents jeunes leaders et cent mille jeunes activistes sont mobilisés en mouvements et prennent des actions pour mettre fin à la pauvreté et l'injustice", telle est l'une des promesses contenues dans la stratégie nationale 2013-2017, dans laquelle AAI RDC s'engage à mettre l'accent sur les besoins de ces jeunes issus particulièrement des familles les plus démunies et donc marginalisés afin de promouvoir un leadership transformationnel. Bref, à tous les niveaux et à une plus grande échelle, AAI RDC se bat en synergie avec d'autres partenaires pour développer et mettre en œuvre des politiques et programmes pour les jeunes à tous les niveaux.

Pour y parvenir, cette ONG a élargi ses opérations à quinze endroits dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Kinshasa, hébergeant ainsi plus de 10 millions d'habitants grâce à sa vision : « Une RDC sans pauvreté ni injustice dans laquelle chaque personne jouit de son droit à une vue digne ».

Gypsie Oïssa Tambue



Clément Kone, directeur pays d'ActionAid International RDC

tiques montrent qu'environ 60% des jeunes qui sont dans la rue, avec un accès limité aux ressources productives vitales, ne participent pas au processus de prise de décisions faute de capacités. La plupart d'entre eux n'ayant pas terminé l'école secondaire ni les études post secondaires deviennent des proies faciles pour le recrutement par les groupes armés irréguliers opérant en RDC.

À cette occasion, le directeur pays d'Actionaid RDC, Clément Kone, estime que les jeunes sont indispensables dans la société et peuvent mener des actions dans le sens de lutter contre la pauvreté et l'injustice. « Les jeunes sont les partenaires de la société d'aujourd'hui. Ce sont eux les acteurs essentiels du changement. C'est pourquoi nous devons tous ensemble les capaciter; à travers l'éducation, formelle et non, formelle et dif-

JUSTICE

L'Abbé Malumalu auditionné à la police judiciaire des parquets

Le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Apollinaire Malumalu, a été auditionné le 11 août par l'inspecteur de police judiciaire des parquets suite à la plainte déposée contre lui par l'opposition.

Une procédure préjudicielle qui se bute cependant à la qualité de l'intéressé qui, de part ses fonctions, a rang de ministre. D'où la levée des immunités dont il est couvert est requise. À ce sujet, la procédure veut que le parquet écrive à l'Assemblée nationale pour que cette dernière active le mécanisme parlementaire lié

à cette requête. Autrement dit, le procureur général de la République (PGR) doit demander l'autorisation de l'Assemblée nationale qui devra se prononcer à la majorité absolue de ses membres. Ce qui n'est pas une partie gagnée d'avance, estiment maints observateurs même si'ils trouvent des raisons fondées qui contraindraient le PGR à ouvrir une enquête judiciaire. Pour rappel, l'opposition avait annoncé le 25 juin son intention de traduire en justice le président de la Céni suite à son refus de « reconfigurer » son calendrier électoral partiel publié le 26 mai dernier. Dans sa plainte, elle accuse l'abbé Malumalu « d'atteinte aux droits garantis aux particuliers et violation

des lois de la République ». Des infractions punissables au regard du Code pénal congolais et de la loi du 27 avril 2010 relative aux marchés publics. Auparavant, la plate-forme Sauvons le Congo de Martin Fayulu avait initié une pétition déposée à l'Assemblée nationale pour obtenir la démission du même Malumalu Muhlongu. Mais cette requête est restée sans suite. Il appert que toutes ces pressions exercées sur l'Abbé Apollinaire Malumalu sont d'ordre moral, destinées à toucher sa « conscience » de prêtre. Toutefois, de nombreuses voix s'élèvent pour disqualifier cette plainte de l'opposition qui risque d'être classée sans suite.

Alain Diasso

LINAFOOT-ASSEMBLÉE

Vingt clubs joueront le championnat national 2014-2015

Deux grandes informations ont constitué le temps fort de l'assemblée générale de la Ligue nationale de football, d'abord le nombre des clubs devant disputer la Division 1 qui passe de seize à vingt et ensuite le retrait de Vodacom comme sponsor officiel du championnat national.

Le nombre de clubs pour le championnat national (Division 1) de football pour la saison 2014-2015 passe de seize à vingt. C'est la grande décision prise par l'assemblée générale de la Ligue nationale de football organisée le 9 août à Kinshasa sous la présidence de Simon Kayoyo Umbela, président de cette entité sportive sub-déléguée de la Fédération congolaise de football association (Fécofa). « Nous avons toujours été critiqués par rapport au nombre de matches que nous organisons dans notre championnat. Quand vous le comparez au standard Fifa [Fédération internationale de football], nous sommes en deçà des matches qui sont exigés pour un championnat », s'est-il expliqué à la presse. Et Simon Kayoyo Umbela d'indiquer que ce changement va permettre aux équipes qualifiées pour les compétitions africaines de livrer beaucoup des matches. Le prin-



Simon Kayoyo, président de la Ligue nationale de football

cipe de vingt clubs est acquis, cependant la Linafoot, a-t-il dit, a été invité à réfléchir sur la faisabilité de cette proposition.

Une autre annonce importante faite a été le retrait de la société des télécoms Vodacom comme sponsor officiel du championnat national. C'est le président de la Fécofa, Constant Omari, invité à l'assemblée, qui a livré cette information, tout en soulignant que le championnat ne s'appellera plus Vodacom Super Ligue et que des négociations sont en cours avec d'autres sponsors potentiels. « La Fédération a reçu la correspondance de Vodacom pour nous annoncer sa volonté

de ne plus renouveler le contrat avec la Fécofa, entre autres, avec la Ligue nationale de football. En prenant acte de la position de Vodacom, quand on va finaliser les négociations en cours, on devra changer d'appellation », a-t-il noté.

L'on rappelle que seize clubs avaient pris part à la Division 1 pour la saison 2013-2014, et huit clubs avaient pu se qualifier pour la phase des groupes, avec quatre clubs par poule. Ensuite, quatre clubs se sont extirpés de ces groupes pour le play-off remporté par Mazembe, devant Sanga Balende, V.Club et Don Bosco.

Martin Engimo

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe, V.Club, Entente Sétif et CS Sfaxien en demi-finales

Exceptionnellement, deux clubs de la République démocratique du Congo (RDC) disputeront les demi-finales de la 19e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Avec chacun dix points grappillés en cinq journées de la phase des poules, le TP Mazembe et l'AS V.Club sont aux premières loges du groupe A, se qualifiant de facto dans le dernier carré avant même la sixième et dernière journée. Le TP Mazembe de Lubumbashi a validé son ticket pour cette étape de la compétition africaine interclubs de football au terme de sa victoire, le 10 août, au stade TP Mazembe de Lubumbashi après sa nette victoire

sur Al Hilal Omdurman du Soudan par trois buts à un. Les joueurs du coach français, Patrice Carteron, ont ouvert le score à la 27e minute par le biais du milieu offensif international zambien Rainford Kalaba.

Mis ainsi sur la voie du succès en première période, les Corbeaux du Katanga ont consolidé leur assurance pour la qualification avec le deuxième but du milieu excentré international ghanéen Salomon Asante à l'heure de jeu. Et le coup de grâce a été l'œuvre de l'attaquant malien, Adama Traoré, à la 76e minute sur une passe décisive de l'international tanzanien Mbwana Ali Samatta. Al Hilal du Soudan a sauvé l'honneur à la 93e minute par Ibrahim profitant d'un relâchement du côté des protégés du président du team noir et

blanc de Lubumbashi et gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe. Alors que Mazembe s'imposait sans surprise devant Al Hilal à Lubumbashi, V.Club a pour sa part fait sensation le même dimanche au Caire en Égypte face à Zamalek du Caire. L'équipe coachée par Florent Ibenge (promu récemment sélectionneur intérimaire des Léopards de la RDC) a surpris le club cairote par un but à zéro, une réalisation de l'international ougandais Yunus Sentamu à 56e minute, profitant d'une bête du gardien de but de Zamalek pour loger le cuir au fond des filets égyptiens quoiqu'il y ait la couverture des défenseurs de Zamalek. Le dernier match de la sixième journée entre V.Club et Mazembe au stade Tata Raphaël de Kinshasa se présente du

coup comme un match de moindre enjeu, les deux équipes ayant déjà accédé en demi-finales de la C1 africaine.

Les adversaires de deux clubs congolais sont aussi connus, il s'agit du CS Sfaxien de Tunisie et de l'Entente Sportive Sétif d'Algérie, les qualifiés du groupe B aux dépens d'Espérance sportive de Tunis (Tunisie) et d'Al Ahly Bengazhi (Libye). Rappelons ici que le CS Sfaxien avait arraché en 2013 le sacre de la Coupe de la Confédération au détriment de Mazembe (finaliste malheureux). L'on attendra la dernière journée prévue le week-end du 22 au 24 août pour que les deux affiches soient plus précises.

L'on souligne que la rencontre entre Mazembe et Al Hilal n'a pas été retrans-

mis à la télévision en RDC parce que le pays traîne une dette auprès de la Confédération africaine de football en terme des droits TV. Mais, c'est sur demande exceptionnelle du président de Mazembe, Moïse Katumbi, que le match entre Zamalek contre V.Club a été pris en cours à la 20e minute sur une autorisation spéciale de la CAF qui a décidé de protéger rigoureusement ses droits TV après plusieurs abus de confiance. L'on veut croire que la RDC pourra régulariser sa situation par rapport à la CAF afin que les téléspectateurs congolais qui se comptent par millions puissent suivre les rencontres des compétitions de l'instance africaine de football.

Martin Engimo

AFFAIRES FONCIÈRES

Les royaumes Téké et Loango exigent la dîme pour leurs terres

Le roi Auguste Nguempio du royaume Téké a marqué, le 10 août à Mbé, du sceau royal, le manifeste de Mbé et de Loango dont le contenu n'a pas été dévoilé. En dehors du bureau inter-royal dont la mise en place est annoncée, la question foncière a été soulevée par les responsables des deux royaumes.

« L'union fait la force. En étant unis, les problèmes que nous posons à l'autorité publique seront résolus. Après la conférence nationale souveraine, il fallait revenir à la tradition, donc remettre la terre aux fonciers. Ce sont les rois qui commandent la terre. Lorsqu'on dit qu'on remet la terre entre les mains du foncier, le foncier a pour chef le roi. Malheureusement, ces gérants de la terre ne pensent pas qu'au-dessus d'eux il y a un chef. Il faut nécessairement regarder ce problème, car les rois sont dans leurs droits », a affirmé le porte-parole du royaume de Loango, Florent Tchibouanga.

Pour ce faire, le roi Auguste Nguempio du royaume Téké a revendiqué le droit à la terre et a demandé aux propriétaires fonciers de verser la dîme de la terre et autres formes d'exploitation de la terre. « Tous

ceux qui viennent travailler sur nos terres doivent verser une dîme. Ils doivent donner la part des propriétaires de la terre que nous sommes. Nos ancêtres percevaient les dîmes de ceux qui travaillaient sur nos terres. Pourquoi sommes-nous malheureux alors que nous sommes propriétaires de la terre. Les gens doivent maintenant payer. Pourquoi sommes-nous pauvres, démunis, déshérités. Transmettez ce message à ceux du royaume de Loango. C'est chez nous et nous sommes pauvres c'est paradoxal », s'est plaint Auguste Nguempio, avant de prêcher la paix : « Pour cela, il nous faut la paix. La paix doit régner, car toute l'activité humaine nécessite la paix et seulement la paix. Nous devons tous œuvrer pour la paix. »

Plaidoyer pour le développement de Mbé

La jeunesse de Mbé s'est engagée à soutenir leurs aînés dans la lutte contre la pauvreté et le développement de ce village enclavé. « Mbé ressemble à un vulgaire village comme tout autre village congolais. Pourtant, il a une signification historique. Celle du premier clan. En effet, la nouvelle civilisation apportée par les Blancs, a pour origine Mbé. Mais, les Blancs étaient des colonisateurs. Ils n'ont



Les membres de la cour royale

rien apporté au royaume et n'ont également pas contribué au rayonnement de ce village. Les différents gouvernements après la colonisation sont restés eux aussi indifférents à l'égard de Mbé », s'est indigné la jeunesse de Mbé. Le cadre de concertation entre les deux royaumes a été mis en place

pour faire face aux problèmes des deux royaumes. En rappel, le 30 juillet dernier, la délégation du royaume Téké avait soumis ce manifeste à l'approbation du roi Moe Makosso IV de Loango. Après les échanges entre les deux parties, un conseil inter-royal de concertation a été mis en place. Le docu-

ment final avait été présenté au roi de Loango, Moe Makosso IV pour signature. La délégation de Loango était composée de cinq membres de la cour qu'accompagnait le député Sylvestre Ossiala.

Josiane Mambou Loukoula

PARTENARIAT ENTREPRISE/ÉCOLES

La société Congo Terminal signe des conventions de partenariat avec quelques écoles de formations supérieures à Pointe-Noire

Au total quatre écoles ont été sélectionnées, à savoir : l'institut Uca-c-Icam (ex ISTAC) ; l'école supérieure de technologie « Le Littoral » ; le centre d'éducation, de formation et d'apprentissage (CEFA) et enfin, l'école supérieure de commerce et de gestion DGC Congo. La signature des conventions de partenariat entre Congo Terminal et ces écoles professionnelles a eu lieu le jeudi 7 août à la direction générale de Congo Terminal, en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué, chargé de la marine marchande, parrain de l'École Supérieure de Technologie « Le Littoral », et Michel Antonelli, Directeur Général de Congo Terminal.

Ce partenariat entreprise-écoles est l'une des clés d'orientation afin de préparer les jeunes à leur vie future. En effet, c'est une relation construite durablement entre la société Congo Terminal et les acteurs de l'éducation afin de permettre à chaque jeune élève de faire la transition entre l'école et la vie professionnelle pour se projeter dans l'avenir avec de meilleures chances d'intégration dans le monde du travail. Dans les deux premières années de l'exécution de ces conventions de partenariat, près de vingt (20) jeunes formés dans ces établissements se verront offrir la possibilité d'un emploi et d'une carrière durable à Congo Terminal. Une façon d'accroître au sein de la jeunesse

le désir d'apprendre en vue de faciliter son intégration dans la vie active.

En signant ces conventions de partenariat, la société Congo Terminal, filiale du groupe Bolloré, poursuit l'objectif de favoriser une meilleure insertion professionnelle des jeunes formés localement. Une insertion qui passe par l'acceptation en stage pour les équiper et faciliter leur recrutement à Congo Terminal ou ailleurs. C'est aussi l'occasion pour Congo Terminal d'améliorer par voie de conséquence les conditions des familles et des communautés dont dépendent ces jeunes. Dans son mot de circonstance, Michel Antonelli, Directeur Général de Congo Terminal a fait la présentation de la politique générale de sa structure notamment sur la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) dont l'objectif est de développer l'emploi local, de créer des filières de formation en s'appuyant sur des partenariats avec des écoles de formations supérieures et universités locales. « Créée en 2009, la société Congo Terminal, entend apporter une contribution des plus conséquentes au développement des communautés dans lesquelles elle opère », a rassuré le directeur général de Congo Terminal.

Le président de la chambre consulaire de Pointe-Noire, également parrain du centre de formation en mécanique automobile (CEFA), a



quant à lui, rappelé l'importance de ces conventions pour l'entreprise mais également pour les écoles « ce partenariat revêt une grande importance, il a comme autres contributions de suggérer le moyen d'accroître la prospérité des différentes formes d'activités économiques, de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique cohérente de formation et de perfectionnement professionnelle », a-t-il dit.

Après la signature des conventions et ému par l'acte posé visant l'excellence, le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, a demandé à toutes les autres sociétés de suivre le chemin que Congo Terminal vient de tracer pour le bonheur de la jeunesse congolaise, futur cadre de demain, « l'acte que vous venez de poser est un acte particulier et cohérent qui intègre le droit chemin de la politique du gouvernement, ainsi je demande aux autres sociétés de la place de suivre cet exemple qui vise l'excellence », a-t-il dit. Et de poursuivre « c'est bien d'apprendre mais mieux comprendre son métier c'est autre chose, d'où l'importance de ce partenariat gagnant-gagnant ».

Rappelons que les critères de sélection des écoles ont été leur projet pédagogique, la qualité de leur formation et leur notoriété couplée à leur image positive.



REDD+ : au cœur d'un atelier



Le présidium lors de l'atelier

Le département du Kouilou, a accueilli, la semaine dernière, un atelier sur la consolidation de la stratégie nationale sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+). Cette activité s'est déroulée à la préfecture dudit département sous les hospices de Louis Ombouankout, directeur de cabinet du préfet.

Le REDD+ est un mécanisme international destiné à rémunérer les efforts des pays forestiers tropicaux qui s'engagent à lutter contre la déforestation et la dégradation illégale des forêts. Au

bout du processus, il s'agit de pousser les pays à gérer durablement leurs forêts, à conserver leur biodiversité pour augmenter leurs stocks de carbone forestier. Quelles stratégies mettre en place pour arrêter la déforestation non planifiée ou illégale, la dégradation illégale des forêts ? Comment poursuivre les efforts de gestion durable des forêts et de conservation de la biodiversité ? L'atelier qui a duré deux jours avait la mission d'apporter des réponses bien précises à ces interrogations. Des préoccupations liées aux changements climatiques et au développement durable ont également été soulevées. Louis

Ombouankout a demandé aux participants de mettre à profit leurs expériences et expertise afin de permettre à la République du Congo, engagée dans ce processus REDD+ depuis 2008, de disposer d'une stratégie susceptible d'accroître les réserves de carbone dont le pays a bien besoin pour réduire la pauvreté. Les options stratégiques à retenir, ici, devraient contribuer à une croissance économique ou à une économie verte.

Rappelons que ces ateliers vont également se poursuivre à Brazzaville, à Djambala, Dolisie, Ewo, Impfondo, Kinkala, Madin-gou, Ouesso, Owando, et à Sibiti.

Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Patronage en tête de peloton à Pointe-Noire

Les deux équipes championnes départementales en titre en catégorie senior de la ligue de Pointe-Noire s'affirment à la tête du championnat à l'issue de l'avant dernière journée de la compétition. Elles ont battu leurs adversaires, le 10 août au stade Enrico Mattei.

Les dames ont rendu la monnaie à l'AS Cheminot, leur tombeur lors de la phase aller, 29 contre 25 alors que les hommes se sont largement imposés face à CTAHB, 45 buts à 28.

Battues à la manche aller, 30 à 33 face à l'AS Cheminots, les dames de Patronage ont pris le dessus sur cette même équipe de Cheminot lors du match retour comptant pour l'avant dernière journée du championnat, 29 buts à 25. Les pouliches du coach Claise Kombo sont bien parties pour conserver

le titre. Ce mardi, Patronage affronte Banko sport en match remis de la phase aller. Le match retour, et dernier, entre les deux équipes se jouera le 14 août au même stade. Le second match de la journée chez les dames a été remporté par Banko sport face à Munisport dames, 36 buts à 22.

Tois rencontres ont été programmées chez les messieurs, Patronage a laminé CTAHB, 45 à 28; l'AS Cheminots a donné une douche froide à Inter, 44 à 24 et ASOC s'est imposée 30 à 25 face contre Cheminot 2.

Notons que le championnat départemental de handball de la ligue de Pointe-Noire est qualificatif au championnat national. Sauf changement, la ligue de Pointe-Noire sera représentée au championnat national par les trois meilleures équipes féminines et quatre équipes masculines.

Charlem Léa Legnoki

ATHLÉTISME

« 15 kilomètres de Pointe-Noire » prend une allure nationale

Organisée par le conseil départemental et municipal de la ville, cette compétition d'athlétisme, autrement appelée « 15 kilomètres de Pointe-Noire », a connu sa 9e édition qui s'est déroulée le 10 août. L'événement est organisé en prélude à la célébration du 54e anniversaire de l'indépendance du pays le 15 août. De l'avis de tous, l'événement a été un franc succès avec la participation des athlètes de Pointe-Noire, du Kouilou, du Niari et des Plateaux.



La photo de famille

C'est une ambiance de fête qui a régné lors de cette neuvième édition des « 15 kilomètres de Pointe-Noire ». Un événement tournant qui a été cette année placé pour la première fois sous la houlette d'Alexandre Honoré Paka. L'événement a eu deux objectifs notamment : marquer le lancement des activités liées à la célébration du 54^e anniversaire de l'indépendance du pays dans la ville et permettre aux athlètes de se préparer pour le semi-marathon international qui aura lieu à Sibiti le 14 août. Sur 298 personnes qui s'étaient inscrites au départ, ce sont 170 athlètes qui ont finalement pris part à l'épreuve qui a eu pour point de départ et d'arrivée le rond-point de Mpita quartier situé dans l'arrondissement 1 Éméry Patrice Lumumba. Mpita succède à Mpaka (arrondissement 3 Tié-Tié) qui a abrité l'événement l'année dernière. Encouragés et ovationnés

par les foules durant leur passage, les athlètes ont parcouru une distance de 15 kilomètres sur un circuit qui a concerné plusieurs quartiers des arrondissements 1, 2, 3 et 4 Loandjili.

Chez les seniors hommes, c'est finalement Eméry Moukoko, chauffeur de bus, qui a occupé la première place avec 57 minutes. Cela, après avoir pris la tête du peloton dès le départ et dominé les autres tout le long de la course. La deuxième place a été occupée par Sinkion Kayila (59'47) et la troisième par Parfait Ekiembé (59'55). Chez les seniors dames, la première place est revenue à Gerlue Mantsoni de Dolisie (1h 02'), la deuxième à Rose Miantouari (1h 05') et troisième à

Belinda Itsa (1h 15'). La première marche chez les vétérans hommes a été occupée par Rodin Ngoya et la deuxième à Jean Didier Ngondo. Chez les dames, c'est Amédée Kalvin, suivi de Frida Matessa et de Vianey Kinzouani. Ceux-ci ont des trophées et plusieurs lots.

Pour Gerlue Mantsoni, sa victoire n'est pas le fruit d'un hasard mais d'un travail acharné. « Je suis très heureuse d'avoir gagné mon pari parce que cela fait un bon moment que je m'entraîne durement pour les 15 kilomètres de Pointe-Noire et le semi-marathon de Sibiti », a-t-elle confié. Saluant l'initiative du conseil municipal et départemental de la ville, Éméry Moukoko s'est dit en forme

et prêt à défendre les couleurs de Pointe-Noire à Sibiti. Il a cependant déploré le manque de compétitions d'athlétisme dans la ville : « Il n'y a pas assez de compétitions dans la ville. C'est pourquoi les athlètes ne s'entraînent pas souvent. Notre souhait est qu'il y ait plus de compétitions pour nous motiver. Nous encourageons le conseil départemental et municipal à continuer d'organiser cette course. »

Notons que les 15 kilomètres de Pointe-Noire ont été lancés en 2006 par le conseil municipal et départemental de Pointe-Noire en vue de rassembler les citoyens de la ville et contribuer à la cohésion nationale. L'événement qui ne

cesse de prendre de l'ampleur suscite de plus en plus d'engouement. En 2010 par exemple, il a connu la participation de 500 athlètes.

Roland Bouiti Viaudo s'est dit satisfait du déroulement de la 9e édition de cet événement et de la notoriété qu'il a prise : « Chaque année nous constatons l'engouement des participants. Aujourd'hui nous avons une fois de plus tenu nos promesses et les athlètes ont apporté leur pierre à l'édifice puisque nous avons eu des performances intéressantes aujourd'hui et ne pouvons qu'être satisfaits de ces prestations. Les 15 kilomètres de Pointe-Noire ont traversé les frontières de notre département. »

Parmi les invités surprises à cette édition, il y a eu la présence de Marcel Ganongo, maire de l'arrondissement 5 Ouenzé de Brazzaville ainsi que celle du Français Efraïm Meslet qui a dit : « ça été un véritable plaisir de participer à cette compétition populaire. En tant qu'Européen nous n'avons pas l'habitude de traverser ces quartiers en courant. J'ai passé un magnifique dimanche, c'est une belle aventure. »

Le maire de Ouenzé a pour sa part promis revenir à la 10^e édition avec des athlètes de son arrondissement. « Le sport est un vecteur puissant de cohésion nationale. Les 15 kilomètres de Pointe-Noire sont pour nous une leçon de cohésion. Nous avons fait école ici. Les récompenses aux athlètes sont pour nous un signal fort pour les pousser à glaner plus de trophées. »

Lucie Prisca Condhet

FINALE COUPE DU CONGO

La décision définitive tombe ce mardi

Le ministre des Sports a ordonné le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) et la Fédération congolaise de football de se concerter pour trouver la solution sur le réel adversaire des Diables noirs pour la finale qui va se jouer le 14 août à Sibiti. Les membres de ces deux instances sportives ont jusqu'à ce mardi à 13 heures pour statuer. Une menace qui laisse voir l'hypothèse d'annuler la finale.



Le ministre des Sports, les membres du CNOSC et ceux de la Fécofoot en réunion tripartite crédit photo Adiac

Lors de la réunion tripartite tenue le 11 août, entre la Fécofoot, le CNOSC et le ministère des Sports, Léon Alfred Opimbat a été clair : « Vous vous concertez pour trouver la solution à propos de la finale de la Coupe du Congo de football à Sibiti. Mardi à 13h, nous nous retrouverons pour prendre la décision finale qui s'impose. (...) Sachez que dans le cadre des festivités de l'indépendance de notre pays cette traditionnelle rencontre n'est pas impérative », a-t-il déclaré, s'adressant aux membres du CNOSC et de la Fécofoot. Diables noirs et Cara, invités lundi matin à la Fédération pour le retrait des badges qui les met

en route pour Sibiti, devraient donc reposer à terre leurs valises, le temps d'attendre la décision finale. Car on ne sait plus qui d'Étoile du Congo et de Cara rencontrera les jaunes-et-noirs qui s'impatientent de découvrir leur adversaire.

Le rendez-vous manqué du 9 août...

Ce jour là en effet, la Fécofoot homologuait la demi-finale retour qui devrait opposer les Stelliens aux Aiglons. Ceux-ci sont arrivés au stade Alphonse-Massamba-Débat alors

que ceux-là n'étaient pas présents comme ils l'ont d'ailleurs prévenu des jours avant. La Fécofoot a donc constaté le forfait de l'Étoile du Congo qui permet à Cara de l'emporter par 3-0. Un score synonyme de qualification de cette équipe en finale, selon la décision de la Fédération qui hélas ! a été vivement contestée par les responsables de l'Étoile du Congo.

À dire vrai, le premier contentieux qui avait motivé les Stelliens à ne pas se présenter n'était non résolu. Au match aller, en effet, Cara avait frauduleusement aligné Brandt Har-

ris Tchilimbou Mavoungou, un joueur de l'Association sportive pontégrine prêté à FC Missile du Gabon. Les preuves fournies par Étoile du Congo sur cette fraude ont permis de déceler l'erreur administrative commise par le secrétaire général de la section football de Cara et la commission ad hoc qui avait qualifié le joueur. La commission de discipline de la Fécofoot semblait appliquer l'article 58 du règlement de la compétition. Par conséquent, le joueur et le secrétaire général ont écopé d'une suspension d'un an et Étoile gagnait le match par pénalité en conservant son but du match aller.

Le match retour était donc prévu pour le 5 août avant d'être repoussé de trois jours, donc le 8 du même mois.

Les Stelliens n'ont pas entendu la décision de cette oreille puisque logiquement Cara devrait être disqualifié de la compétition pour cette fraude.

Ce que la Fécofoot n'a pas pu faire après une série d'interprétations controversées des statuts et du règlement de la Coupe du Congo mêlés aux

textes fondamentaux du championnat national.

Quand Étoile du Congo se voit déjà en finale

Les responsables du club, les supporters et sympathisants ont tenu une réunion le 10 août. Le président général de l'Étoile du Congo, Hamadi Baba, demandait aux joueurs de se préparer pour la finale du 14 août contre Diables noirs à Sibiti. « Quel que soit ce que la Fécofoot fera, nous sommes en finale. Vous devez donc être au point psychologiquement pour vous mesurer aux Diablotins », avait-il dit en guise de consigne à ses joueurs. Pour donner force à cette déclaration, des dispositions ont même été prises pour envoyer le maximum des supporters à Sibiti soutenir l'équipe.

L'initiative du ministre des Sports, de réunir le Cnosc et la Fécofoot, arrive à point nommé pour calmer les ardeurs en tirant au clair cette situation qui semblait manifestement dépassée la Fédération. Reste au public sportif de retenir son souffle en attendant l'issue de cette réunion tripartite.

Rominique Nerplat Makaya

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Victoire exceptionnelle de l'AC Léopards à Garoua

Le temps d'un match a suffi aux Fauves du Niari pour récupérer tout ce qui semblait perdu. Une victoire acquise grâce à leur esprit gagnier, leur efficacité devant les buts et, bien évidemment, leurs chances de qualification pour le dernier carré. et le commentateur de déclarer : « C'est exceptionnel comme victoire ! »

L'Athlétic club Léopards de Dolisie a su rebondir le 9 août à Garoua, au Cameroun, pour imposer une lourde défaite au Coton sport : 4-0. Une victoire qui met fin à une série de vingt matches sans défaite de cette équipe camerounaise, toutes compétitions confondues. Cela peut paraître comme un miracle aux yeux des Camerounais, car c'est la première fois que leur club, qui brille sur le continent, prenne une telle raclée comme l'ont témoigné les plus objectifs à la fin du match. Et pour les Léopards, il fallait exhumer les archives de la première campagne africaine pour se souvenir du meilleur score de cette équipe en compétition africaine à l'instar du 4-0 infligé au FC Dragon de la Guinée Equatoriale à Dolisie, le 28 février 2010.

L'AC Léopards reprend son destin en main

Avec une différence de buts aussi impressionnant, plus de quatre, la meilleure du groupe, les Léopards de Dolisie ont renforcé leur chances d'accompagner le Coton sport en demi-finales de la 11e Coupe africaine de la Confédération. Il faudra

un miracle pour que le Real de Bamako (5 points) arrache la qualification qui tend déjà les bras aux Fauves du Niari (8 points). Les deux formations se disputent le dernier ticket du groupe A.

Du point de vue de leur confrontation directe, les deux équipes sont à égalité car chaque équipe s'est imposée sur le terrain de l'adversaire sur le score identique de 2-1. Le deuxième critère pour départager les deux équipes, en cas d'égalité, tourne en faveur des Léopards (+4 contre-1). En effet, pour se qualifier, le Real doit d'abord l'emporter lourdement 5-0 par exemple et souhaiter la victoire d'Asec Mimosas, déjà éliminée à Dolisie. Un match que les Fauves du Niari pourraient s'appuyer pour tenter de ravir la première place à Coton sport au cas où cette équipe ne s'imposait pas à Bamako et que les Léopards signaient leur première victoire à Dolisie pendant cette phase de poules. Seule la dernière journée, le 24 août, déterminera le classement définitif du groupe et les combinaisons pour les demi-finales. Retour sur l'itinéraire de Coton sport



Kader Bidimbou auteur d'un triplé (DR)

Avant ce match comptant pour la 5^e journée, le Coton sport (10 points), leader du groupe A n'était pas mathématiquement qualifié. Les Camerounais n'avaient besoin que d'un but devant les Léopards pour se mettre à l'abri. Ils avaient été pourtant prévenus que les Fauves du Niari étaient en mission de rédemption à Garoua, quatre jours après leur échec en demi-finale de la Coupe du Congo face aux Diables noirs et leur faux-pas à domicile face à l'AS Réal de Bamako. Le club congolais n'avait pas d'autre choix que celui de se montrer plus engagé afin de mettre un terme à la série noire qui durait depuis 4 matches (sans victoire). Il a atteint son objectif

en faisant même chuter la différence de but qui le séparait de l'adversaire, ramenant celle-ci de plus de trois à moins un. C'est ce qui pourrait faire la différence dans la lutte pour la première place si le Coton ne gagne pas son dernier match à Bamako. Un autre motif de satisfaction, le choix porté sur Kader Bidimbou, un attaquant, pour pallier l'absence de Rudy Guelord Bhebey-Ndey (jusqu'alors blessé). À l'actif de ce remplaçant, le triplé remarquable (53^e, 74^e et 82^e minutes). Entre son premier et son troisième but, il a été imité par Césair Gandzé à la 71^e minute. Pour ce but, c'est encore lui qui était à l'origine de l'action. Le portier des Léopards, le Camerounais

Lawrence Ngome, a lui aussi contribué au malheur de ses compatriotes en détournant la frappe de Nicaise Zimbiri qui s'était engagé à jouer le penalty obtenu par Coton sport à la 58^e minute. Le fauve a séduit lorsqu'il a bondi de nouveau pour capter la reprise de la tête qui prenait le chemin des buts.

Grâce à cette victoire, les protégés de Rémy Ayayos Ikounga ont eu raison de ceux qui avaient vendu la peau des Léopards de Dolisie très tôt. Quant à Coton sport de Garoua, le nul de zéro but partout concédé par Asec Mimosas devant l'AS Réal de Bamako, l'a propulsé en demi-finales. Mais sa première place est en jeu. Dans le groupe B, Nkana a battu Al Ahly 1-0 et Étoile du Sahel a été surpris par Sewe sport sur ce score identique.

Les classements

Groupe A : 1- Coton sport 10 points-1, 2- AC Léopards 8 points+4, 3-Réal de Bamako 5 points-1, 4- Asec Mimosas 3 points-2

Groupe B : 1- Al Ahly 8 points+2- Nkana 7 points -1, 3- Sewé Sport 6 points+0 et Etoile du Sahel 5 points-1.

La prochaine journée : Groupe A : AC Léopards-Asec Mimosas et l'AS Réal de Bamako-Coton sport de Garoua. Groupe B : Al Ahly -Etoile du Sahel, Sewe sport-Nkana.

James Golden Eloué